

Les anniversaires

TOUSSAINT René	01/7
MANNARD Myriam	03
VANderAVORT Andrée	03
LERAY Christiane	03
PATAR Roger	04
FLOCK José	05
DELTENRE Claude	06
KIMMLINGEN Hubert	19
PIRET Marie-Thérèse	22
GERARD Jean	22
HANIN Olivier	23
ORBAN Simone	28
PATAR Michaël	31

Bon anniversaire

Les marches du mois

S	6	13½	KOPSTAL	L	5-10
D	7	07½	LONGVILLY	B	6-12-25
D	7	07½	TRINTANGE	L	10-20
S	13	13½	ESCH/ALZETTE	L	10
D	14	07½	HOUMONT	B	5-10-20
D	14	07½	NIEDERFEULEN	L	10-20
D	21	07½	MELLIER	B	5-10-20
D	21	07½	STEINSEL	L	10-20
S	27	07½	LAROCLETTE	L	5-10-20
D	28	07½	HABAY/NEUVE	B	5-10-20
D	28	07½	LINGER	L	11-20

Les gens qui donnent de leur temps sans compter et sans rien attendre en retour, hormis la satisfaction personnelle du devoir accompli deviennent de plus en plus rares. Ceux qu'on appelle les bénévoles font partie d'une race peu protégée et, partant, en voie d'extinction. C'est bien dommage. Surtout pour le tissu associatif, de

sa cotisation relève de l'exploit annuel qu'il faut parfois leur rappeler, ceux qui se bousculent pour être au premier rang d'une manifestation publique - a fortiori lorsqu'il y a des photographes à qui sourire, des mains à serrer et des hommages à recevoir, ceux que l'on voit, que l'on entend, qui frétilent au bar ou à la table d'honneur mais qui jamais - ou alors juste pour faire bien quand le service n'est pas assez rapide à leur goût - ne passent derrière les pompes et ne portent le moindre plateau.

Le bénévole, le vrai, celui qui demeure dans l'ombre, à qui tout le monde s'adresse pour passer la commande mais que personne ne songe à remercier, n'attend pas de bravo. Même pas lorsque, discrètement, il décide de s'arrêter. Il y a cependant des associations qui - et c'est heureux - songent à témoigner le moment venu leur reconnaissance aux fidèles. Il y en a d'autres qui, une fois le membre

tous bords, et de toutes préoccupations, qui en laissant le bénévolat se réduire comme peau de chagrin pourrait bien filer du mauvais coton.

Pour l'instant, les clubs, cercles et associations peuvent encore s'appuyer sur ces merveilleuses personnes qui sont de tous les coups : elles répondent présent pour organiser, battre le rappel, régler les détails, faire le service, assurer le nettoyage. Et le plus souvent, elles y vont de leur poche et tiennent en sus à payer leur entrée lors des manifestations dont elles ont été les chevilles ouvrières.

Et puis il y a les autres. Ceux pour qui payer

Mais les plus jeunes générations ne semblent pas avoir le même sans de l'acte gratuit. Et les bénévoles d'aujourd'hui ne seront pas éternels. Va-t-on dès lors vers des ASBL vampirisées, privées de sang neuf parce qu'elles s'apparentent à des groupes sans gains. La vitalité de

disparu derrière la porte, le rayent de la liste d'invitations, l'évacuent de la mémoire collective, le biffent comme une mention inutile. Parfois, le bénévole "à la retraite" s'en émeut. Il se dit qu'il a été bête de se donner ainsi à fond. Qu'il a fait le benêt pour se retrouver comme volé par ceux dont il a porté le flambeau. Mais c'est rare. Car en plus, lorsqu'il s'en ouvre aux responsables, on lui rétorque, que enfin, personne ne lui a jamais rien demandé. C'est ainsi. La reconnaissance est une chose qui se distribue avec parcimonie.

bien des villages prendrait alors comme un irrémédiable coup de vieux. Souvent, on ne s'aperçoit de l'importance des choses et des gens que lorsqu'on ne les a plus. Mais alors il est trop tard, Non di Dju.

Extrait de la Meuse du 26 avril 1996 et communiqué par Francis Depierreux.

L'inconnu du mois

Notre inconnu garde toujours les pieds bien au sec, même dans la neige épaisse. Les anciens se rappellent que ce fut le cas à la marche de Sibret. On peut donc dire qu'il surveille sa santé. Malgré cela, le médecin lui a prescrit un régime strict. Plus de lard, plus de graisse, rien que de la viande maigre et des légumes cuits à l'eau. Et surtout, plus de bière. Lui qui l'aime tant! Ne soyez pas sadique et quand vous le rencontrerez lors d'une marche, payez-lui un verre de jus de fruit.

Le voyage en Alsace

Le 14 septembre paraît bien loin mais il est temps d'y penser. C'est en effet le samedi 14 septembre que le club organise un car en Alsace. Le départ se fera à 05.00 hrs. Comme prévu dans le calendrier, nous ferons étape à Eloyes (Vosges). Cette localité est à 220 km d'Arlon. Le voyage en car devrait durer un peu plus de trois heures, y compris un arrêt pour se dégourdir les jambes. Quelques anciens connaissent déjà ce club où nous avons toujours été

bien reçus. La région est magnifique et les paysages qui s'offrent au randonneur font oublier les côtes. Le club Léo Lagrange nous propose un parcours de 10 km et un autre de 20 km. Nous dînerons à Eloyes.

Après le repas, nous reprendrons le car pour Morvillars, soit 120 km. Tous pourront en profiter pour faire la sieste. A Morvillars, nous effectuerons 10 kilomètres. L'endroit où nous logerons n'est pas encore connu. Les gîtes pouvant accueillir 50 personnes sont rares et le club des randonneurs nous propose un hôtel.

Le dimanche, nous marcherons à Kerbach (Région de Forbach). Après le repas de midi, une visite sera organisée dans la région et retour à Arlon vers 18.00 hrs. Le pris n'est pas encore fixé et dépendra de l'endroit où nous logerons. Il sera vraisemblablement compris entre 1000 et 1.700 frs. Il comprend le voyage en car, les inscriptions aux marches, le logement avec le petit déjeuner du dimanche. Il ne comprend pas les deux repas de midi qui pourront être pris à tarif démocratique dans les clubs visités, ni le repas du samedi soir (compter environ 800 frs belges par personne, en fonction des boissons). Les inscriptions se font à partir du 01/08/96 auprès de Pierre DION.

Ah, le petit vin blanc

qu'on boit sur les terrils du côté de Trazegnies. Il fallait le gagner et d'après notre guide, ce n'était pas rien. Il y avait 5 km aller - retour avec un dénivelé de 100 mètres environ. Heureusement, il semble que la consommation de vin ait donné le caractère méridional aux postiers de Charleroi et après avoir parcouru le trajet, nous avons constaté qu'il n'y avait que 900 mètres à parcourir et que le dénivelé n'excédait guère celui de la gare d'Arlon jusque Saint Donat. Le parcours valait le déplacement. Il était ombragé à souhait et la vue des vignobles sur le sommet rendait des ardeurs aux plus fatigués. La dégustation s'est prolongée et lorsque le car nous a déposé au château où se trouvait le deuxième contrôle, nous avons appris que celui-ci était fermé depuis $\frac{3}{4}$ d'heure. Après le tour du bâtiment, nous sommes repassés à la salle qui, heureusement, était toujours ouverte. Chacun sait que boire du vin donne soif et il a fallu plusieurs bières pour étancher la nôtre. Le voyage de retour s'est déroulé sans histoire.

Le matin, le club du Roitelet nous avait accueilli dans la bonne humeur et à notre départ, le président nous a remis en souvenir un roitelet peint sur du schiste et une magnifique photo prise par un de ses marcheurs lors de la marche du Maitrank.

Cette journée s'est déroulée sous le soleil et dans la bonne humeur. Les clubs visités nous ont accueillis chaleureusement. Nous pouvons espérer que ce déplacement amènera de nouveaux marcheurs à Arlon.

Un compte rendu plus détaillé paraîtra dans le numéro d'août.

Les vingt ans de notre club

L'Arel's Club Marcheurs a été fondé il y a vingt ans, après la deuxième marche du Maitrank. Cela se fête et un vin d'honneur sera organisé le vendredi septembre à la salle Weisgerber à Arlon. Tous les membres du club sont évidemment invités. L'invitation avec le programme vous parviendra dans le courant du mois d'août mais réservez cette date dès à présent.

Humour

Mon mari souffre d'un abcès sédentaire.
Je vis maternellement avec ma concubine.

Quand mon petit a eu cinq mois, la caisse m'en a coupé la moitié.
Suite au passage du contrôleur, veuillez m'envoyer un carnet de maternité.
Je possède quelques pieds de vignes que mon fils fait marcher.
Comme mon mari doit aller chez les fous, je l'envoie à votre bureau;
J'ai eu un accident de circulation provoqué par un chien à vélo.
Mon mari est pour le moment décédé et jusqu'au 20, la quinzaine est longue.
Il y a cinq mois que je suis enceinte et je n'ai pourtant rien touché

Trainings

Une commande de trainings se fera en septembre. Les pris seront probablement les mêmes que lors de la commande de l'an dernier, soit e2.350 frs pour la veste et 2800 pour la veste et le pantalon. Le club intervient pour 500 frs pour les membres qui ont 25 marches dans l'année.

Un acompte de 1000 frz est demandé lors de la commande qi se fait auprès de Ginette lors des marches.

Les nouveaux parcheurs peuvent obtenir des polo (bleux) et t-shirts (balncs) aux conditons suivantes : Moins de 12 marches : 500 frs le polo et 150 le t-shirt. Plus de 12 marches : 150 frs le polo et 10 ffs le t-shirt. Ceux qui ont plus de 25 marches peuvent obtenir le polo et le t-shirt pour 150 frs.

Barbecue

Le barbecue traditionnel du club aura lieu le dimanche 11 août à la salle "La Sablonnière" à Stockem. Au menu, apéritif au maitrank, saucisses, hamburgers, brochettes,pouleet, côtelette et thûringers, glace et café. .Ceux qui désirent une côtelette doivent le préciser au moment de l'inscription. Les boissons sont à prix démocratique. Les inscriptions se font auprès de Monique EPPE (☎ 063/22.16.18)

Les prix sont les suivants : adulte avec 12 marches ou plus : 100 frs, enfant aux études avec 12 marches : gratuite. Adultes n'ayantpas 12 marches : 200 frsn enfant n'ayant pas 12 marches : 100 frs. tnes

Nombre de marches

Pour bénéficier des avantages du club, il est n&écessaire d'efectuer au moins 12 marches dans le courant de l'année. Pour les nouveaux affiliés, il bénéficient des avantages du clubs dès qu'ils ont à leur actif 12,11,10... marches, suivant le mois où ils se sont inscrits. 0